



Extrait du registre des délibérations

Séance du mercredi 24 juin 2026

Délibération n° 99_2026_047

Adoption du procès-verbal du mercredi 20 mai 2026

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi 24 juin deux mille vingt-six à 18 heures
salle des Actes de l'hôtel de Ville à Saint-Amand-Montrond.

Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs	Membres votants	POUR	CONTRE	Abstentions	Date de convocation	Date de l'affichage
38	30	5	35	35	0	0	12/06/2026	12/06/2026

Conseillers présents :

Almaric GUIDOUX, Aurélien DEQUIEDT, Olivier PARILLAUD, Roger PORTMANN, Fabienne PETIT, Sylvie HOCHARD remplace Didier NOYER, Christelle DAGOIS, Patrick BIGOT, Fabienne TROMPAS, Philippe AUZON, Philippe PERRICHON, Richard BEGUIN, Franck DAUMIN, Yan CADIER, Clarisse DULUC, Stéphane GIBAUT, Brice SOULIVONG, Emmanuel RIOTTE, Isabelle CHAPUT, Philippe MARME, Geoffroy CANTAT, Arnaud CHAMPAGNEUX, Brigitte MERCIER, Raphaël FOSSET, Patrick RAVARD, Desislava DIMOV, Jean-Pierre PEAUDE CERF, Antoine LE VILAIN, Frédérique BISSONNIER, Patrick MOREL

Conseillers ayant donné pouvoir :

Jacqueline CHAMPION pouvoir à Isabelle CHAPUT
Mélanie GROSBOT pouvoir à Arnaud CHAMPAGNEUX
Sophie CUINIERES pouvoir à Jean-Pierre PEAUDE CERF
Pascal AUPY pouvoir à Fabienne PETIT
Charles ADOLPH pouvoir à Aurélien DEQUIEDT

Conseillers absents :

Philippe AUPET
Jean-Pierre PENAULT
Michelle RIVET

Secrétaire de séance : Patrick BIGOT

La présente délibération sera publiée par voie électronique sur le site internet de Cœur de France et pourra faire l'objet d'un recours dans un délai de 2 mois auprès du tribunal administratif d'Orléans

Extrait du registre des délibérations

Séance du mercredi 24 juin 2026

Délibération n° 99_2026_047

Adoption du procès-verbal du mercredi 20 mai 2026

Monsieur Emmanuel RIOTTE, président, présente le dossier.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-25 et L 2121-36 ;

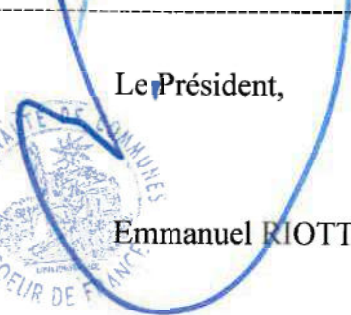
Vu le procès-verbal de la séance du mercredi 20 mai 2026 soumis à l'approbation du Conseil communautaire.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du mercredi 20 mai 2026.

Le secrétaire,


Patrick BIGOT

Le Président,


Emmanuel RIOTTE

Procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du mercredi 20 mai 2026 à 19h

Présents :

Almaric GUIDOUX, Aurélien DEQUIEDT, Olivier PARILLAUD, Roger PORTMANN, Pascal AUPY, Fabienne PETIT, Didier NOYER, Christelle DAGOIS, Patrick BIGOT, Fabienne TROMPAS, Philippe AUZON, Philippe PERRICHON, Michelle RIVET, Richard BEGUIN, Franck DAUMIN, Yan CADIER, Clarisse DULUC, Stéphane GIBAUT, Brice SOULIVONG, Emmanuel RIOTTE, Isabelle CHAPUT, Philippe MARME, Jacqueline CHAMPION, Mélanie GROSBOT, Arnaud CHAMPAGNEUX, Brigitte MERCIER, Raphaël FOSSET, Sophie CUINIERES, Patrick RAVARD, Desislava DIMOV, Antoine LE VILAIN, Frédérique BISSONNIER, Patrick MOREL, Charles ADOLPH

Personnes ayant donnés pouvoir :

Geoffroy CANTAT pouvoir à Arnaud CHAMPAGNEUX

Jean-Pierre PEAUDECERF pouvoir à Isabelle CHAPUT

Secrétaire : Philippe AUZON

Monsieur le Président ouvre la séance annonce le retrait de l'ensemble des points financiers et donne la parole à Monsieur Patrick RAVARD, vice-président chargé des finances.

Monsieur Patrick RAVARD prend la parole et explique les raisons de ces retraits selon les termes suivants :

« Mes chers collègues,

Avant d'aborder le point financier, je souhaite partager avec vous une réflexion empreinte de prudence et de responsabilité.

Comme vous le savez, je suis nouvel entrant au sein de notre conseil communautaire. J'ai pris cette fonction avec beaucoup d'engagement, mais également avec la conscience qu'un certain nombre de dossiers nécessitent encore, pour ma part, un travail d'appropriation et d'analyse approfondie.

Par ailleurs, plusieurs maires parmi nous viennent tout juste d'être élus. Il est légitime que chacun puisse disposer du temps nécessaire pour comprendre pleinement les enjeux, les équilibres et les conséquences des décisions que nous aurons à prendre.

Les choix financiers qui nous sont présentés aujourd'hui auront un impact important sur les années à venir, probablement pour l'ensemble du mandat et au-delà. Dans ce contexte, il me semblerait plus sage, plus serein et plus respectueux de notre responsabilité collective de nous accorder quelques semaines supplémentaires de travail avec la commission finances afin d'approfondir les chiffres et partager une vision claire et précise.

Il ne s'agit ni de remettre en cause le travail effectué, ni de retarder par principe nos décisions. Il s'agit simplement de prendre le temps nécessaire pour décider en pleine connaissance de cause, avec lucidité et dans l'intérêt de notre territoire.

Je pense que cette démarche de prudence et de dialogue est la plus responsable aujourd'hui. Je propose de décaler les points 2, 3, 4, 5 et 12 à un futur Conseil communautaire qui se déroulera fin juin. »

Monsieur le Président mentionne que le Conseil communautaire initialement prévu le 2 juin a été avancé à la demande de différents organismes extérieurs. Le Vice-Président chargé des finances n'a donc pas bénéficié du temps initialement prévu pour se concentrer sur l'ensemble des données financières. Ces points seront inscrits à l'ordre du jour du Conseil communautaire du 24 juin prochain.

Monsieur Patrick RAVARD indique que la commission des finances se réunira très prochainement et invite, à titre exceptionnel, les maires qui le souhaitent à se joindre à la commission pour examiner les éléments financiers « en toute transparence ».

Monsieur Antoine LE VILAIN intervient pour évoquer le point n° 12 portant sur le Centre de santé de Charenton-du-Cher. Il demande à l'ensemble des maires de relayer l'offre d'emploi de l'association Médecin solidaire qui recrute un second médecin salarié.

Question n° 1

Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 22 avril 2026

Le procès-verbal de la séance du 22 avril est adopté à la majorité des voix et 2 abstentions.

Question n° 2

Adoption du règlement budgétaire et financier

Ce point a été reporté au prochain Conseil communautaire.

Question n° 3

Comptes financiers uniques (CFU) 2025 et affectation des résultats

Ce point a été reporté au prochain Conseil communautaire.

Question n° 4

Budget supplémentaire 2026

Ce point a été reporté au prochain Conseil communautaire.

Question n° 5

Mise à jour des AP/CP

Ce point a été reporté au prochain Conseil communautaire.

Question n° 6

Election des représentants aux organismes extérieurs

a) Autorisation de vote à main levée

Le Conseil communautaire s'est prononcé à l'unanimité pour le vote à main levée des membres des organismes extérieurs.

b) Election des représentants

Syndicat départemental du Cher (SDE 18)

Titulaires

- Olivier PARILLAUD
- Jacqueline CHAMPION

Suppléants

- Didier NOYER
- Yan CADIER

A la commission « transition écologique » :

- Philippe AUZON

Syndicat mixte Berry Numérique

Titulaires

- Pascal AUPY
- Philippe AUZON

Suppléants

- Patrick BIGOT
- Stéphane GIBAUT

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 018-200036135-20260624-99_2026_047-DE



SMIRTOM

Titulaires

- Roger PORTMANN
- Christelle DAGOIS
- Patrick BIGOT
- Philippe AUZON
- Philippe PERRICHON
- Philippe MARME
- Patrick RAVARD

Suppléants

- Fabienne TROMPAS
- Franck DAUMIN
- Arnaud CHAMPAGNEUX
- Sophie CUINIERES
- Jean-Pierre PEAUDECERF
- Patrick MOREL
- Charles ADOLPH

SICTOM

Titulaires

- Christelle DAGOIS
- Hubert CHEVRETTE

Suppléants

- Fabienne PETIT
- Patrick BIGOT

Pays Berry Saint-Amandois : Comité Syndical, compétence SCOT, le PAT et l'ADACEF

Titulaires

- Michelle RIVET

Suppléants

- Arnaud CHAMPAGNEUX

Pays Berry Saint-Amandois : GAL LEADER

Titulaires

- Michelle RIVET

Suppléants

- Philippe AUZON

Le syndicat intercommunal d'aménagement des bassins de l'Airain, l'Auron et leurs affluents (SIAB3A) pour la compétence GEMAPI

Titulaires

- Almaric GUIDOUX
- Aurélien DEQUIEDT
- Olivier PARILLAUD
- Pascal AUPY
- Charles ADOLPH

Suppléants

- Philippe AUZON
- Richard BEGUIN
- Stéphane GIBAUT
- Jean-Pierre PEAUDECERF
- Patrick MOREL

Syndicat du Canal pour la compétence GEMAPI

Titulaires

- Pascal AUPY
- Didier NOYER
- Patrick BIGOT
- Jacqueline CHAMPION
- Sophie CUINIERES
- Patrick MOREL
- Charles ADOLPH

Suppléants

- Aurélien DEQUIEDT
- Fabienne PETIT
- Christelle DAGOIS
- Philippe AUZON
- Richard BEGUIN
- Stéphane GIBAUT
- Jean-Pierre PEAUDECERF

SIRAH sur l'Arnon pour la compétence GEMAPI

- Michelle RIVET

- Pascal AUPY

Conseil de surveillance de l'hôpital

- Brigitte MERCIER

CNAS

- Sophie CUINIERES

Plans départementaux d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées

Titulaire

- Jacqueline CHAMPION

Suppléant

- Pascal AUPY

Association gestionnaire de la MARPA de Charenton-du-Cher

- Fabienne PETIT

Route Jacques Cœur

- Patrick BIGOT

Cœur de France à vélo

- Patrick BIGOT (Elu)

- Gaël CHÊNET (technicien)

L'Abbaye de Noirlac

- Patrick BIGOT

Conseil départemental de sécurité civile et des risques naturels majeurs

- Jean-Pierre PEAUDECERF

Référent Ambroisie

- Philippe AUZON

Comité local pour l'emploi du bassin Saint-Amandois

- Patrick BIGOT

Groupement d'Intérêt Public Région Centre InterActive (GIP RECIA)

Titulaire

- Roger PORTMANN

Suppléant

- Michelle RIVET

Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)

- Emmanuel RIOTTE titulaire de droit
- Geoffroy CANTAT, suppléant n°1
- Arnaud CHAMPAGNEUX, Suppléant n°2

Commission d'attribution du logement Val de Berry

- Arnaud CHAMPAGNEUX

Commission d'attribution du logement France Loire

- Arnaud CHAMPAGNEUX

Conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols

- Roger PORTMANN

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (1 abstention – Brice SOULIVONG et 2 contre – Antoine LE VILAIN et Frédérique BISSONNIER) valide l'ensemble des représentants aux organismes extérieurs.

Madame Frédérique BISSONNIER fait part de sa déception de ne pas avoir été positionnée ainsi que Monsieur LE VILAIN et Monsieur Brice SOULIVONG, dans le cadre de la nomination de représentants aux organismes extérieurs.

Question n° 7

Election des membres des différentes commissions

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité a validé l'ensemble des membres des commissions comme suit :

Commission Prospectives

Michelle RIVET
Olivier PARILLAUD
Philippe AUZON
Franck DAUMIN
Brice SOULIVONG
Isabelle CHAPUT
Jacqueline CHAMPION
Raphaël FOSSET
Frédérique BISSONNIER

Commission des Finances

Patrick RAVARD
Aurélien DEQUIEDT
Patrick BIGOT
Franck DAUMIN
Morgan GUIGNARD
Stéphane GIBault
Philippe MARME
Arnaud CHAMPAGNEUX
Antoine LE VILAIN

Commission Urbanisme, Habitat et CFI

Arnaud CHAMPAGNEUX
Christelle DAGOIS
Pascal AUPY
Richard BEGUIN
Yan CADIER
Philippe MARME
Geoffroy CANTAT
Patrick RAVARD

Commission Cadre de vie, Balnéor

Clarisse DULUC
Michelle RIVET
Mélanie GROSBOT
Sophie CUINIERES
Jean-Pierre PEAUDECERF
Patrick MOREL

Commission développement économique et touristique

Patrick BIGOT
Didier NOYER
Philippe AUZON
Franck DAUMIN
Clarisse DULUC
Stéphane GIBAUT
Geoffroy CANTAT
Arnaud CHAMPAGNEUX
Raphaël FOSSET
Patrick RAVARD
Charles ADOLPH

Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme

Patrick BIGOT
Philippe AUZON
Clarisse DULUC
Stéphane GIBAUT
Geoffroy CANTAT
Raphaël FOSSET
Patrick RAVARD

Membres issus de la catégorie socio-professionnelle :

Céline MARTIN
Luc MARTIN
Maria BECUAU
Philip WADE

Commission Energie, eau et assainissement

Pascal AUPY
Almaric GUIDOUX
Olivier PARILLAUD
Philippe AUZON
Philippe PERRICHON
Richard BEGUIN
Sophie CUINIERES
Jean-Pierre PEAUDECERF
Patrick MOREL

Commission développement durable

Philippe AUZON
Almaric GUIDOUX
Christelle DAGOIS
Michelle RIVET
Yan CADIER
Clarisse DULUC
Jacqueline CHAMPION
Mélanie GROSBOT
Frédérique BISSONNIER

Commission Santé

Desislava DIMOV
Pascal AUPY
Fabienne PETIT
Didier NOYER
Christelle DAGOIS
Richard BEGUIN
Isabelle CHAPUT
Brigitte MERCIER
Antoine LE VILAIN

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le



ID : 018-200036135-20260624-99_2026_047-DE

Commission voirie et éclairage public

Olivier PARILLAUD
Aurélien DEQUIEDT
Roger PORTMANN
Fabienne TROMPAS
Patrick LAVAIN
Richard BEGUIN
Clarisse DULUC
Jacqueline CHAMPION
Patrick RAVARD
Charles ADOLPH

Monsieur BIGOT intervient afin de savoir pourquoi une personne filme la séance du Conseil parmi le public. Monsieur Antoine LE VILAIN souligne que filmer n'est pas illégal et que cela permet au plus grand nombre de pouvoir connaître la teneur des débats. Monsieur le Président souhaite que les débats se déroulent dans une ambiance sereine et regrette l'exploitation qui est faite de certains enregistrements, sur les réseaux sociaux. Il invite Monsieur LE VILAIN à faire cesser de lui-même ces enregistrements. Monsieur LE VILAIN souhaiterait à l'avenir que l'intégralité des séances soient filmées afin que les citoyens puissent accéder à l'entièreté des débats.

Question n° 8**Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs**

Le Conseil communautaires, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide le tableau des emplois et des effectifs.

Question n° 9**Création de postes de saisonniers**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité de créer 2 postes de saisonniers (maison de santé et Office de tourisme).

Question n° 10**Débat relatif à l'élaboration d'un pacte de gouvernance**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'élaborer un pacte de gouvernance.

Question n° 11

**Avenant n° 5 à la convention de partenariat pour la mise en œuvre des actions 2020
de la Destination Sud Berry**

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 018-200036135-20260624-99_2026_047-DE

S²LO

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide l'avenant n°5.

Fin de séance à : 19h56

Le Secrétaire,

Philippe AUZON

Le Président,

Emmanuel RIOTTE